



**CONSEIL GENERAL**  
**BRETIGNY – SUR – MORRENS**

**Législature 2011-2016**  
**PV no 08-2014**

## **Séance du 11 juin 2014 à 20h15**

**Présidence : M. Arnold Ottonin**

### **Ordre du jour : (modifié d'entente entre la Municipalité et le Président)**

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Projet de fusion
4. Comptes communaux 2013
5. Rapport de gestion de la Municipalité
6. Préavis « supplément de crédit d'étude pour la rénovation de la grande salle »
7. Elections et démissions
8. Informations de la Municipalité
9. Propositions individuelles
10. Contre-appel

L'ajout au point 7 d'élections et démissions a été proposé, ainsi que l'inversion des points 5 et 6. L'ordre du jour ainsi proposé est accepté à l'unanimité.

#### **1. Appel :**

Effectif : 73 personnes  
Présents : 54 personnes

#### **2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2013**

Chaque membre ayant pris connaissance au préalable du projet du PV 07-2013, la lecture n'est pas demandée. Le PV est accepté à l'unanimité.

### 3. Projet de fusion

Mme Christiane Bally présente la projection des impacts financiers sur la population. Le taux d'imposition actuel est de 73 dans notre commune. La projection du taux sans la fusion pour 2017 passerait à 78, et resterait identique à 73 en envisageant la fusion. L'impôt foncier quant à lui augmenterait dans tous les cas de 0,5<sup>0/00</sup> à 1,0<sup>0/00</sup>. Le prix de l'eau au m<sup>3</sup> coûte actuellement Frs 2,50, il resterait pareil sans fusion, mais diminuerait avec la fusion en se positionnant à Frs 2,05.

Le projet de fusion serait avantageux sur le plan des impôts pour une famille propriétaire composée de 4 personnes, ainsi que pour les familles monoparentales et personnes seules propriétaires. Pour les autres personnes (couples sans enfant, célibataires, locataires) leurs charges resteraient inchangées.

M. Marc Heuschkel lit le rapport de la commissions des finances, suivi de la lecture du rapport de la commission de fusion par M. Roger Ammann.

Mme Madeleine Geiger demande si les 4 classes à Bretigny seront maintenues et si elles sont mentionnées dans le projet de fusion ?

M. Urs Lauper répond qu'il n'y a pas de mention par rapport à l'organisation de la future école, ni de répartition prévue. L'ASICE et la direction de l'école n'ont d'ailleurs pas été consultées par les groupes de fusion.

M. Roger Ammann ajoute que l'ASICE sera dissoute avec la fusion, donc l'état actuel reste inchangé.

M. Laurent Chappuis rassure les membres par rapport au maintien des écoles.

M. Eric Geiger présente un cas d'un couple de gens résidant Cugy qui pose problème en s'acharnant contre notre commune et le groupe d'association canine. Ce litige est en rapport avec le terrain (propriété de la commune de Bretigny) sur lequel se situe le club canin. Depuis plus de 3 ans, des dénonciations aberrantes ont été déposées. M. Urs Lauper précise que cette querelle tente de se régler par avocats interposés. Les services de l'Etat (aménagement territoire et forêts) sont au courant mais ne se prononcent pas.

Mme Danièle Gaudard ajoute qu'il s'agit là d'un cas particulier, pour le moins désagréable. Par contre, d'autres sociétés communales seraient gagnantes par le biais d'une fusion.

M. Jérôme Jayet demande qui pourra décider d'une question communale propre à chaque village ? M. Urs Lauper répond que ce sera le conseil communal, à savoir les membres de chaque village représenté.

M. Marc Tille ajoute que des initiatives et des referendums seront dès lors possibles lors du conseil communal et encourage les membres à voter en faveur de la fusion.

M. Eric Geiger, ainsi que 15 autres personnes, souhaitent que le vote sur la fusion se fasse à bulletins secrets.

Le projet de fusion est accepté avec 46 oui, 7 avis contraires et 1 blanc.

### 4. Comptes communaux 2013

M. Bernhard Büchler passe en revue les différents chapitres et y apporte des explications détaillées. Nous pouvons notamment retenir que notre marge d'autofinancement a augmenté et se monte à Frs 465'500.-. La quotité de la dette brute, soit l'endettement en % des revenus, représente au 31.12.13 119% contre 145% en 2012 et 150% en 2011.

Les comptes de la commune sont équilibrés avec un total des recettes et dépenses de Frs 2'663'540.-. Les amortissements représentent quant à eux Frs 203'288.-.

La plus grande partie des charges va à la participation aux autres communes, au canton et aux associations intercommunales à hauteur de 42%. La plus grande provenance des produits provient quant à elle à 57% des impôts. Les impôts des personnes physiques ont rapporté Frs 57'765.- de moins qu'en 2012.

Concernant les rentrées fiscales, l'administration cantonale a procédé à des défalcatons nettes d'un montant de Frs 278'163.-, ce qui a une incidence directe sur le point d'impôt par habitant de Frs 372.37.

La commission de gestion, représentée par M. Daniel Cochand, donne lecture de son rapport. Les comptes sont acceptés à la majorité.

## 5. Rapport de gestion de la Municipalité

Le rapport est lu par M. Roger Imhof, membre de la commission de gestion. Mme Christiane Bally apporte une précision au premier paragraphe de la page 12 « accueil familial » : la phrase commençant par « cette diminution de coût... » est à supprimer.

Le rapport de gestion 2013 est accepté à la majorité.

## 6. Préavis « supplément de crédit d'étude pour la rénovation de la grande salle »

M. Jean-Daniel Cochard demande où sont passés les Frs 125'000.- pour l'étude votée en 2011 ? M. Pierrick Viguet répond que la commune a demandé une étude complémentaire pour l'extension de la grande salle, comprenant la création de 2 salles de classe supplémentaires. Il continue avec une présentation illustrée des plans de la future grande salle.

M. Rémy Cruchon lit le rapport de la commission des finances. Le préavis est accepté à la majorité.

## 7. Elections et démissions

### Elections :

Nominations des postes de président, vice-président et scrutateurs.

M. Arnold Ottonin se représente.

### Président, M. Arnold Ottonin :

Vote à bulletins secrets :	Délivrés :	54
	Rentrés :	54
	Blancs :	1
	Nuls :	1
	Voix éparses :	0

Est élu avec 52 voix.

### Vice-président, M. Rémy Cruchon :

Vote à bulletins secrets :	Délivrés :	53
	Rentrés :	53
	Blancs :	4
	Nuls :	0
	Voix éparses :	3

Est élu avec 46 voix.

Mme Esther Bagazzi et M. Yves Roure, ainsi que leurs suppléants, M. Denis Pidoux et Mme Danièle Gaudard, sont élus à l'unanimité par vote à mains levées.

A la suite de la nomination de M. Rémy Cruchon au poste de vice-président, ce dernier a démissionné de la commission des finances. Mme Marianne Chenux jusqu'ici suppléante devient membre. Le poste de suppléant est vacant.

M. Hubert Reymond a été élu au poste de suppléant du SDIS, représentant le législatif communal.

### Démissions :

M. Arnold Ottonin donne lecture de la démission de Mme Liliane Marclay, membre du conseil. S'ensuit la lecture de la démission de Mme Christiane Bally, municipale. Les candidatures sont à remettre à la Municipalité d'ici le 31 août 2014

## 8. Informations de la Municipalité

M. Arnold Ottonin remercie Mme Esther Bagazzi pour les 20 années passées au poste de scrutatrice en lui lisant quelques lignes à son attention.

M. Urs Lauper :

**Finances** : L'arrêté d'imposition sera traité lors du prochain conseil du 1<sup>er</sup> octobre.

Mme Christiane Bally :

**Forêts** : l'inauguration du hangar à plaquettes aura lieu début juillet. Les collègues pourront être chauffés dès la rentrée 2014 avec cette nouvelle source d'énergie.

Le martelage 2014 sera effectué début juillet.

**Social** : La course des aînés aura lieu le 9 juillet.

Le service d'aide à la famille recherche des bénévoles, ainsi qu'une coordinatrice, pour le transport de personnes à mobilité réduite. Ce groupe de bénévoles regroupe 4 communes. Merci de s'adresser à Mme Marianne Chenux ou Mme Christiane Bally pour plus d'information.

M. Laurent Chappuis :

**Déchets** : La taxe de Frs 120.- reste. Le taux de non-conformité est à 1,5%. Un molok à ordures ménagères sera transformé en un molok à papier. Des travaux ont été effectués à la déchetterie. La benne à plastique reste à la déchetterie et le plastique continue à être incinéré.

**Ecoles** : 950 élèves sont scolarisés, ce qui engendre plus d'UAPE (Unité d'Accueil de la Petite Enfance) ainsi que de transports. La commune étudie l'ouverture d'une cantine scolaire à Bretigny (11h30-13h30) pour éviter les nombreux transports. Cette cantine serait ouverte les lu-ma-ve. La place de tenancier de la cantine est à repourvoir.

M. Jean-Luc Agassis :

**Routes** : Des travaux sont nécessaires à la route de Béthusy, au vu de son état. Ces travaux se monteraient à environ Frs 250'000.-.

Les lampadaires actuels au mercure doivent être changés en un autre système. A voir si le système LED est le meilleur. Ces travaux occasionneront des coûts à hauteur de Frs 25'000.-. Délai à 2015 pour ce changement.

**Pompiers** : le comité directeur du SDIS Haut-Talent sera élu la semaine prochaine.

## 9. Propositions individuelles

M. Arnold Ottonin informe qu'il prononcera le discours du 1<sup>er</sup> Août. Il ajoute que le prochain conseil se déroulera le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014 à 20h15. De plus, d'autres communes du canton ont également des projets de fusion, lesquels seront suivis avec intérêt. D'autre part, une brochure du SDNL est à disposition de tous les membres.

M. Marc Tille remercie la municipalité et le conseil général pour leur travail effectué et la rapidité d'exécution dans le projet de fusion.

M. Bruno Valette annonce la fête au village le 24 août, organisée par la société de développement.

M. Urs Lauper invite tous les membres du conseil à partager le verre de l'amitié.

Il est procédé au contre-appel.

La séance est levée à 22h45.

Le Président

  
Arnold Ottonin



La Secrétaire

  
Anne-Claire Racine